



DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNEVILLOIS

Séance du 22 juin 2016

L'an 2016, le 22 juin, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la Maison de la Forêt à Saint-Sauveur, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice : 30

Présents : 19

Absents : 11

Nombre de suffrages
exprimés : 22

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 2

Étaient présents :

M. ACREMENT René, M. AUBERT Jean-Christophe, M. BERTRAND Hervé, M. BIENTZ Guy, M. BILLIOTTE Daniel, M. COLIN Philippe, M. de GOUVION SAINT CYR Laurent, M. DEWAELE Jacques, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, M. GEX Christian, M. LAVOIL Jacques, M. MAILLIOT Frédéric, M. MULLER Bernard, M. SERVANT Guy, Mme VAUDEVILLE Sabrina, Mme VILLAUME Damienne, M. ZABEL Bernard

Procurations(s) :

M. ARNOULD Philippe donne pouvoir à M. ACREMENT René, M. LAMBLIN Jacques donne pouvoir à M. BERTRAND Hervé, M. PISTER Jacques donne pouvoir à M. de GOUVION SAINT CYR Laurent

Étai(ent) excusé(s) :

M. ARNOULD Philippe, M. BAUDOIN Jacques, M. BOUCAUD Christian, Mme COLAS Claudine, M. DUJARDIN Bruno remplacé par M. BILLIOTTE Daniel, Mme FALQUE Rose-Marie remplacée par Mme Damienne Villaume, Mme JACQUOT Dominique, M. JAMBOIS Guy remplacé par Frédéric MAILLIOT, M. LAMBLIN Jacques, M. MARCHAL Michel remplacé par Jacques LAVOIL, M. MARTIN Jean-Paul, M. MERCIER Thierry, M. PISTER Jacques, M. SONREL Christophe

Voix consultative : Mme LEHE Sophie, M RICHARD Claude excusé

A été nommé(e) comme secrétaire de séance : Sabrina VAUDEVILLE

2016-029

Date de convocation
16/06/2016

Date d'affichage
27 JUIN 2016

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

27 JUIN 2016

et publication du :

27 JUIN 2016

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET 2016 ADEME/REGION POUR LA MISE EN PLACE DE PLATEFORMES LOCALES DE RENOVATION ENERGETIQUE DE L'HABITAT

Le Contexte de l'Appel à Manifestation d'intérêt lancé par l'Ademe et la Région

Un Plan national pour la rénovation énergétique de l'Habitat est lancé depuis 2013 avec l'objectif de rénover 500 000 logements rénovés/ an d'ici 2017 et de réduire de 38% la consommation en énergie. Le Schéma régional Climat Air Energie Lorrain adopté en 2012 fixe l'objectif de rénover 20 à 25 000 logements/ an d'ici 2020 avec un niveau de performance énergétique BBC.

Pour répondre à ces ambitions, l'ADEME et la Région Grand Est se sont

associées pour soutenir, à travers le déploiement de plateformes locales, les territoires souhaitant expérimenter la généralisation à plus grande échelle de la rénovation énergétique des bâtiments dans l'habitat privé. Un appel à manifestations est ainsi lancé cette année avec une date de clôture fixée au 30 juin 2016.

Une plate-forme locale de rénovation énergétique vise notamment à répondre aux trois principaux objectifs suivants :

- Inciter les ménages à réaliser un projet de rénovation énergétique global et performant de leur habitat (niveau BBC compatible)
- Soutenir une massification de la rénovation énergétique de l'habitat privé à l'échelle d'un territoire
- Accompagner une mise en réseau et une montée en compétences des entreprises pour favoriser l'organisation d'une filière économique locale en matière de rénovation énergétique

Le Contexte territorial du Lunévillois

■ **Cet appel à projets s'inscrit en adéquation avec l'un des chantiers retenus comme prioritaires au sein du projet de territoire du PETER et avec les nombreuses actions déjà portées en matière de rénovation énergétique de l'habitat par les acteurs du territoire.** La structuration de filières économiques locales valorisant des savoir-faire locaux est également une priorité du programme LEADER porté par le Pays pour la période 2014-2020. Ce projet répond également à l'un des objectifs du projet d'aménagement et de développement durable porté à l'échelle du SCoT Sud 54 visant la réhabilitation thermique des logements anciens ou dégradés.

■ **Plusieurs intercommunalités et communes soutiennent des opérations en faveur d'une rénovation énergétique de l'habitat :**

- Les CC de la Vezouze, du Piémont vosgien et du Val de Meurthe sont partenaires de la déclinaison des programmes « Habiter mieux » pilotés par l'ANAH. La CC de la Mortagne propose des mesures de soutien en faveur de la réhabilitation de granges ou de maisons inhabitées en résidences principales, intégrant les équipements thermiques) ;
- La CC du Sânon lance en 2016 une nouvelle OPAH intégrant un volet de lutte contre la précarité énergétique du programme « Habiter mieux » ;
- Un Plan Local de l'Habitat est en vigueur depuis 2014 sur la CC du Lunévillois, une OPAH-RU sur le centre ancien de Lunéville a été réalisée entre 2010 et 2015. Un programme d'incitation à la rénovation énergétique des logements privés intégrant une campagne de rénovation énergétique est actuellement en cours. Cette action est l'un des 5 projets structurants du programme d'actions labellisé « Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) » ;
- La CC des vallées du Cristal a également inscrit dans son projet de territoire des actions en faveur d'une rénovation énergétique de l'habitat, notamment au sein du bourg centre de Baccarat.

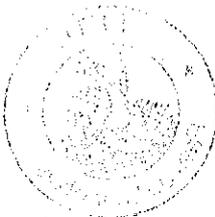
■ **L'association Lorraine énergies renouvelables (LER)** implantée à Blamont, assure depuis 2007, dans le cadre d'une convention de partenariat avec le Pays, l'animation d'un Espace Info Energie (EIE) à l'échelle du territoire lunévillois. L'EIE fait partie depuis 2013 du réseau des Points Rénovation Info Service (P.R.I.S), relais local d'information sur le plan national de rénovation énergétique de l'habitat.

■ **Le potentiel de rénovation est important sur le territoire avec un parc de logements qui est majoritairement constitué, à l'échelle du Pays, de logements anciens plutôt énergivores (65% datent d'avant 1975)** (prédominance de maisons individuelles en béton aggloméré datant des années 1950 à 1975 et d'un patrimoine bâti ancien en pierre et meulière sur les territoires ruraux).

Pour l'ensemble de ces raisons, l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé par l'Ademe et la Région représente une opportunité pour soutenir la mise en place d'un dispositif local ambitieux en matière de rénovation énergétique de l'habitat.

La Plate-forme permettra d'une part d'accompagner de manière renforcée les particuliers dans des parcours de rénovation de leur habitat de haute performance énergétique et de faciliter le montage des dossiers administratifs et financiers.

La plate-forme accompagnera d'autre part la structuration d'une offre de services en accompagnant la mise en réseau des acteurs économiques, la montée en compétences des artisans et la mobilisation des opérateurs bancaires pour promouvoir les dispositifs de financements existants et en développer.



L'échelle du PETR apparaît comme la plus pertinente pour susciter un marché de rénovation de l'habitat en mesure de faciliter l'organisation d'une filière énergétique locale.

Il est ainsi proposé que le PETR réponde à l'appel à manifestation d'intérêt 2016 lancé par l'ADEME et par la Région dont la date limite de réponse est fixée au 30 juin 2016.

La note ci-jointe vous présente la préfiguration de cette plate-forme qui reposera notamment sur :

- Une offre de services renforcée auprès des particuliers souhaitant engager un projet de rénovation énergétique avec un point d'accueil téléphonique « tout public » centralisé, des visites techniques proposées en amont et en aval des parcours de rénovation,
- Une coordination globale des actions de rénovation énergétique à l'échelle du PETR pour en suivre l'évolution et l'impact sur le territoire,
- Un soutien à la mise en réseau et à la montée en compétences des acteurs économiques pour accompagner la structuration d'une filière

- énergétique locale à l'échelle du PETR,
- La mobilisation des opérateurs bancaires pour assurer la promotion des dispositifs financiers existants.

Sur proposition de Monsieur le Président et vu son rapport

Après avis favorable du Bureau, le comité de pôle, après en avoir délibéré à la majorité par 20 pour et 2 abstentions :

- **DE REpondre** à l'appel à manifestation d'intérêt de l'ADEME et de la Région pour la mise en place d'une plateforme locale de rénovation énergétique de l'habitat à l'échelle du territoire lunévillois,
- **D'AUTORISER** le Président à engager toutes les démarches utiles à la préparation du dossier de candidature,
- **D'INVITER** les intercommunalités du PETR à délibérer pour valider le projet de plate-forme de rénovation énergétique de l'habitat privé porté par le PETR et lui donner mandat pour en assurer le portage, en lien étroit avec les communautés de communes membres du PETR.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Saint-Sauveur
Le Président,

